

5. IMPACT DES SUBSTANCES ACTIVES DANS LES EAUX ET ACTUALITE REGLEMENTAIRE

La révision des substances, actuellement menée dans le cadre de la Directive 91/414/CE et d'autres mesures réglementaires complémentaires contribuent à modifier le panel des substances mises à disposition des différents utilisateurs de produits phytosanitaires. Au courant de l'année 2003, de nombreuses substances ont ainsi été retirées du marché. La plupart des substances n'ont pas encore été examinées et de nombreuses interdictions seront prononcées dans les années à venir.

Ainsi, plusieurs substances sont amenées à disparaître des eaux dans les années à venir. Toutefois, leur suppression va engendrer une modification des pratiques des utilisateurs, et il est vraisemblable que certaines substances déjà utilisées jusqu'ici prennent de l'essor très rapidement (exemples du glyphosate et du carbofuran).